

Montluçon, le 23 novembre 2011



Monsieur le Président de la Commission Particulière du Débat Public LGV POCL,

Notre entreprise industrielle, basée sur le bassin de Montluçon depuis bientôt quarante ans cherche en permanence à se développer, pour ceci le projet LGV est une formidable opportunité pour rapprocher des clients existants voir potentiels de notre entreprise et de maintenir une relation humaine car actuellement nous avons de grande difficulté à faire venir nos clients dans notre entreprise ou à se déplacer vers eux car les moyens de transports sont très chaotique. Pour exemple, je prends ma voiture pour me rendre sur Paris ou sur Lyon car les trains sont quasi inexistant ou avec des temps de trajet très très long.

Durant les différents débats publics, j'ai pu entendre que le TGV n'allait amener aucune activité supplémentaire sur les territoires desservis. Que dire alors quand un chef d'entreprise, réalise entre 40 000 et 50 000 Kms et qu'il pourrait réaliser au moins la moitié en train soit environ 250H à passer au volant sans pouvoir réellement travailler. Que penser d'un client qui décline une invitation de visite car l'accessibilité n'est pas optimum et qu'il préfère traiter une affaire par téléphone. Effectivement, ce type de réflexion ne peut venir que de personnes connaissant très mal le monde économique.

Un aparté historique pour souligner mes propos ci-dessus. Le bassin économique de Montluçon/Commentry s'est développé fin XIXe grâce au charbon et à un sillon de transport qui était le canal du Berry. Effectivement, nous ne sommes plus sur le même type d'économie mais le transport apporte forcément une activité supplémentaire.

Maintenant que penser des propositions émises par R.F.F. dans le dossier. Quatre tracés sont proposés avec des fonctionnalités différentes en fonction des territoires. Ceci ne peut amener que des divergences en fonction d'où on se trouve. A mon sens la meilleure des solutions est de travailler sur des fonctionnalités désirées par chaque territoire (il faut déjà les recueillir !). Alors de proposer un tracé qui convergera vers les fonctionnalités désirées (temps de transport et nombre de desserte) et forcément avec un tracé différent de ceux proposés. Fait qui me semble pouvoir être accepté par les différents territoires car tous nos élus ont compris qu'il y aura quelques concessions à faire sinon le T.G.V. POCL ne se fera pas.

Comme vous l'avez compris il est indispensable que le T.G.V. POCL se réalise pour le développement économique de nos entreprises basées sur le bassin Montluçon /Commentry , deuxième bassin économique Auvergnat et plus globalement de notre territoire Auvergnat qui est actuellement délaissé au niveau du transport ferroviaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Jean-Claude Pérot

Directeur Général de la S.A. ACC

A handwritten signature in black ink, enclosed within a large, stylized, hand-drawn loop. The signature itself is written in a cursive script and reads "Pérot".